

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN DU 17 JUIN 2024

Membres présents : 9

Membres absente : 1 LANTIER Stéffy

Présents : Riolino Patrick, GUENOT Jean-Noël, Crébois Nathalie, Tonolli Marine, Pineau Jacques, D'Hivert Jacqueline, DOUX Jean-Michel, COUDRIN Maude et Le Chatreux Alain.

Secrétaire de séance : D'Hivert Jacqueline

Séance ouverte à 19H40

ORDRE DU JOUR :

- Vote du Compte administratif 2023
- Travaux ancienne école : devis
- Réglementation columbarium
- Questions diverses

Vote du compte administratif annule et remplace

Le maire se retire du vote et ne compte pas en tant que présent

Vote du compte administratif voté à 8 pour

Travaux ancienne école

Présentation de 3 devis :

- 1689 ,01 € concernant les gouttières
- 1513 ,92 € concernant le mur
- 2221,56 € concernant les fenêtres

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'humanité pour les gouttières et les fenêtres
Concernant le mur le Conseil Municipal garde le devis de côté pour plus tard.

Réglementation du Columbarium

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'humanité de prévoir un tarif pour une durée de 50 ans tout comme les concessions.

Il a été voté à 8 voix pour et 1 abstention
La somme de 420 euros pour 50 ans .

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 20H40

